



# RENAITRE

REVUE MENSUELLE DE L'OFLAG VIII F

*Un pays battu, s'il sait s'unir,  
est un pays qui renaît.  
Vive la France !*

*Philippe Pétain.*

JUIN 1943

Directeur: ROBERT DOUCE.

Nr. 17

## Notre Ecole.

Nous voici dans notre 4<sup>e</sup> année de captivité; dans les Oflags et les Stalags, nombreux sont les instituteurs prisonniers de guerre: il est vrai qu'ils furent pour la plupart mobilisés dans des unités combattantes.

Et pourtant, au lendemain de Juin 1940, des gens, profitant du désarroi de la défaite, ont cru servir l'intérêt du pays en poussant l'injustice jusqu'à voir en nos maîtres d'école les seuls responsables de la catastrophe. Cette accusation a eu le sort qu'elle méritait puisque les différents ministres de l'Education Nationale l'ont repoussée. Le Maréchal PÉTAIN lui-même, dans son allocution radio-diffusée du 3 Septembre 1942 et dans les nombreuses lettres qu'il a adressées aux Inspections Académiques des départements, a tenu à remercier et féliciter les institutrices et instituteurs de France de leur zèle, de leur dévouement.

Il est certain que dans les camps de prisonniers français, les groupes de l'enseignement primaire connaissent une vitalité extraordinaire. Les instituteurs donnent le spectacle d'hommes qui aiment leur métier, qui aiment les enfants de France et qui cherchent à parfaire leur savoir, à perfectionner leurs méthodes et procédés d'enseignement au cours de réunions, conférences d'information, stages d'Education Générale... etc... On voudra bien nous accorder, en effet, que nous n'avons eu aucun souci, aucune préoccupation de politique dans nos travaux: nous nous sommes placés sur le strict plan professionnel, nous avons cherché à nous améliorer, à nous rendre plus dignes encore de notre belle tâche.

Cette attitude n'exclut pas, bien entendu, la réflexion sur les problèmes de demain. Nous avons au coeur l'ardent désir de voir notre pays libéré de toutes obligations ou contraintes de l'étranger. Nous nous disposons aussi à lui donner la jeunesse dont il a besoin, jeunesse pour la formation de laquelle nous consacrons tous nos efforts sans toutefois disposer toujours de moyens matériels suffisants. Dans ce domaine, notre position est toujours la même: et c'est cette position que je voudrais définir ici.

Nous voulons que nos enfants reçoivent une éducation bien française, c'est à dire une éducation qui réponde à la fois aux tendances profondes de la nature française et aux besoins de l'heure présente. La France, a-t-on souvent dit et répété, est le pays de

la mesure; nous n'avons donc pas à copier étroitement les méthodes de tel ou tel autre pays; nous ne voulons pas, pour nos enfants, d'une conception purement sociologique de l'éducation, qui ne peut correspondre au tempérament français.

Mais notre pays traverse en ce moment une crise profonde; cette guerre l'aura ruiné, affaibli. Il est donc nécessaire de regrouper toutes les énergies et les volontés en vue d'un seul but: le relèvement de la Patrie. Cette tâche doit commencer à l'école primaire: nos enfants, dès leur premier âge scolaire, doivent prendre conscience de la vie âpre qui les attend, et s'y préparer. C'est pourquoi nous nous gardons aussi d'un libéralisme trop confiant qui risquerait de faire naître la facilité, la paresse, et d'étouffer le goût de l'effort.

Pour nous, une éducation vraiment française est celle qui permettra un développement harmonieux de toutes les facultés de l'enfant, de sa personnalité, mais qui saura également le diriger par l'action d'une bienfaisante discipline vers l'accomplissement de ses devoirs de Français.

L'Etat a le droit et le devoir de veiller à l'instruction et à l'éducation de tous les enfants, car l'existence de la communauté nationale, but suprême de son activité, est maintenue non seulement par les lois, l'ordre, la force, mais aussi par la formation morale, civique et patriotique des individus. A l'heure où l'union est plus que jamais nécessaire entre Français, l'Etat doit bannir de son Ecole toutes les causes de division et mettre cette Ecole en mesure de satisfaire les aspirations légitimes de tous les parents. C'est pourquoi notre organisation scolaire publique doit accueillir dans ses classes tous les petits Français, quelles que soient les opinions de leurs parents. La France ne se relèvera que dans l'union de tous ses enfants; or, nous savons que les questions religieuses et politiques peuvent diviser les français: elles doivent donc être écartées de l'Ecole publique, de l'Ecole nationale qui a pour tâche essentielle de forger une âme nationale, en dégageant un idéal accepté par tous, et seul capable de réaliser l'unanimité de nos compatriotes: l'amour de notre Patrie.

4<sup>o</sup>. P. 1095 Rés.

C'est pour cette raison que l'École publique française doit observer une neutralité religieuse absolue. Notre École primaire, de par sa destination même, ne doit opter pour aucune confession précise. Les enfants des croyants, comme ceux des incroyants, doivent pouvoir y venir puiser les mêmes enseignements, y recevoir la même empreinte nationale. Cette attitude de neutralité religieuse, de laïcité, a besoin d'être précisée; elle n'est pas la manifestation d'une hostilité vis à vis de telle ou telle confession: elle est une attitude de la raison en face de problèmes complexes, elle est surtout la seule attitude qui permette de regrouper **tous les Français** sur ce point essentiel et qui domine tous les autres: l'amour de la Patrie, le désir de la servir de toute notre force. En outre, cette attitude n'exclut pas l'étude du rôle important que les Églises ont joué au cours de l'histoire; elle n'exclut pas non plus l'étude du rôle civilisateur du christianisme. Un ministre de l'Éducation nationale a pu remarquer avec raison que „ceux des Français qui sont détachés de toute pratique religieuse restent imprégnés, fût-ce à leur insu, des croyances deux fois millénaires qui ont façonné l'âme de leur pays”. Notre attitude a le mérite de servir les intérêts de la nation et, suivant le mot de Monsieur Carcopino, „d'exaucer le vœu que l'immense majorité des Français exprime laconiquement dans la langue de nos paysans: l'instituteur à son école, le curé à son église, l'instituteur ami du curé.”

L'école doit observer aussi une stricte neutralité politique. On ne voit pas, en effet, comment l'école soumise à un groupe donné pourrait prêcher l'union entre Français et gagner la confiance de tous les parents, en particulier de ceux qui n'appartiennent pas au dit groupe et dont les enfants cependant doivent participer, au même titre que les autres, à la vie du pays. Nous pensons que notre tâche n'est pas de fournir à tel parti, ou fraction politique quelconque, des adhérents ou des néophytes. Nous plaçons au dessus de ces mesquines préoccupations l'intérêt du pays lui-même; nous pensons que, suivant les paroles du Maréchal PÉTAIN, au dessus des hommes, des groupes, des gouvernements, il y a une réalité vivante: la France; et c'est pour la France que nous voulons préparer des hommes qui aiment leur Patrie et qui soient prêts à tout pour sa grandeur.

Dans un but d'union, nous sommes disposés à négliger les attaques parfois violentes dont nous avons été l'objet, attaques basées sur quelques rares maldresses commises en dehors de tout service scolaire et exploitées avec une passion partisane qui a jeté le discrédit sur notre fonction. Il faut qu'on sache que nous, les prisonniers de l'Enseignement primaire, nous sommes résolus à servir notre pays de toute notre force. Dans les barbelés, nous éprouvons toutes les souffrances de notre Patrie blessée, nous participons à son deuil, à ses misères. Nous ne voulons plus voir le retour de pareille situation; aussi avons-nous la ferme résolution de donner à la France la jeunesse capable des plus dures tâches, la jeunesse qui redonnera à notre cher pays, nous en sommes convaincus, sa place parmi les nations grandes et fortes.

LEON LANDRY.

## JOSEPH SALDUCCI.

„On nous prie d'annoncer la mort, survenue le 21 Mai 1943, en captivité, à l'Hôpital de Mährisch Trübau (Allemagne), du Capitaine Joseph SALDUCCI, Officier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, titulaire de nombreux ordres coloniaux et étrangers”.

Ce simple avis de décès qui paraîtra dans un journal, en France, n'aura certes pas la signification douloureuse qu'il prend pour nous, ses camarades de captivité.

Nous imaginons cette chambre d'hôpital très blanche, très propre mais anonyme, froide. Un mal, d'origine assez peu connue, mais implacable, affaiblit peu à peu celui qui en est frappé. Rongé par une forte fièvre, le malade est rapidement anéanti et perd sa connaissance pendant une partie de son séjour à l'hôpital. A l'aumônier du camp qui lui portait le Saint-Viatique, il a qu'il confie cependant, dans un moment de lucidité providentielle, qu'il était „heureux maintenant”. Sans doute ressentait-il déjà les effets réconfortants de la parole du Christ: „Je suis la Voie, la Vérité et la Vie, celle qui n'aura pas de fin”.

Pressé par une règle inflexible, le prêtre dut rentrer au camp après lui avoir administré l'Extrême-Onction, laissant à sa solitude notre camarade parvenu au terme de son passage sur cette terre.

Nous pouvons nous représenter les angoisses de l'agonie, par instants consciente, sur une terre étrangère, d'un prisonnier, entouré de religieuses dont le dévouement et la douceur sont sans doute comparables à ceux des nôtres, dont les prières s'adressent avec la même ferveur au même Dieu, mais dont la langue est hélas différente. Utimes raisons de souffrances et de découragement! Pas une oreille pieusement attentive pour recueillir, dans ce soubresaut de conscience qui précède parfois le dernier soupir d'un mourant, les mots d'adieu adressés à un être cher. Pas une voix familière pour y répondre. Il faut se résigner à partir seul, abandonné.

Il nous suffit de vous avoir connu à Eulenberg, mon Capitaine, à la tête de la 1ère Compagnie, d'avoir été sous vos ordres pendant près de 10 mois, d'avoir admiré sur votre poitrine les témoignages éclatants d'une magnifique carrière militaire, d'avoir deviné à travers la douceur pénétrante de vos yeux bleus une énergie et un grand cœur, pour être sûr que ce calvaire qui dut être le vôtre, c'est en soldat et en chrétien que vous l'avez gravi.

Nous prions pour les vôtres afin de les aider à supporter cette épreuve, aussi cruelle qu'inattendue, avec le même esprit de sacrifice que vous avez montré cette nuit.

Et ce matin, mon Capitaine, dans l'enclos des couloirs, alors que vous veniez à peine de rendre votre dernier soupir, nous avons cru deviner, enveloppée dans les plis du drapeau, votre âme qui tout doucement s'élevait vers le Seigneur, tandis qu'une voix murmurait à notre esprit:

„Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie.  
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.”

21 — 5 — 43

GUY DE LA NOUE.

## Lectures et Lecteurs.

Nanti de ma carte de presse, je suis allé l'autre jour à la bibliothèque. De la salle de lecture, on apercevait par une fenêtre un petit bout de ciel bleu et quelques nuages ensoleillés. Une douce température, un silence laborieux régnaient. Autour des tables, de nombreux lecteurs s'absorbaient dans des journaux et des revues. Quelques places seulement restaient libres.

Je demandai à voir le Directeur de la Bibliothèque, et l'on me fit pénétrer dans le Saint des Saints. (Après avoir traversé un dédale de rayons chargés de livres, je me trouvai en présence du Capitaine LHOTELLERIE, qui me reçut avec son affabilité coutumière.

„Mon Capitaine, je viens vous demander un interview pour „Renaître”.

— Avec plaisir. Voyons, que désirez-vous savoir?

— Mais tout ce qui peut intéresser nos lecteurs. Et tout d'abord, combien avez-vous de volumes?

— Nous avons ici 14032 livres et un nombre important de revues, qui sont logés sur 228 mètres 35 d'étagères. Voici comment ils sont répartis par collections:

Romans (R. L. T.) . . . . .	6186
Histoire (H.) . . . . .	1891
Agriculture (A.) . . . . .	107
Art (A.) . . . . .	368

Policiers (P.) . . . . .	987
Sciences (S.) . . . . .	613
Théâtre (U.) . . . . .	342
Révolution Nationale (F.)	827
Allemand (W.) . . . . .	47
Bibliothèque Religieuse .	1010
Livres utilisés en double .	1354

— Combien êtes-vous à vous occuper de la bibliothèque, et comment fonctionnent vos services?

— Nous sommes huit; le matin, de 8 H 45 à 10 H 30, nous sommes tous occupés à servir nos abonnés. L'après-midi de 13 H 30 à 20 H, trois d'entre nous sont employés l'un à la permanence pour la salle de lecture, les deux autres à l'entretien, retirage, classement des volumes rentrés.

— Parlez-moi maintenant de vos clients et de leurs demandes quotidiennes.

— Nous avons 1382 abonnés et il y a en moyenne 700 sorties par jour qui se décomposent à peu près ainsi: 250 romans, 150 livres d'histoire, 75 de sciences, 75 d'agriculture, 75 policiers, le reste en divers. Sur ce nombre, 50 à 60 livres ont été retenus: romans et histoire par moitié.

— Avez-vous parmi vos abonnés des types bien définis: le lecteur de romans, l'amateur d'art, d'histoire . . . etc . . .

— Non. En général le plus grand éclectisme préside au choix de nos clients; comme le nombre des sorties l'indique, les romans et les livres d'histoire sont les plus demandés mais tel qui prend un livre ardu de sciences demande en même temps un policier pour se reposer l'esprit. Un autre demande alternativement un livre d'agriculture et un roman. Parmi les amateurs de policiers, nous avons remarqué un capitaine breveté de cavalerie et un commandant qui prépare son agrégation. Il est cependant à noter que la vogue des romans policiers a beaucoup baissé depuis deux ou trois mois.

— Pouvez-vous me dire quels sont les auteurs les plus demandés, les livres les plus lus?

— Il est difficile de vous répondre car cela change. Il arrive souvent qu'un auteur soit découvert par un lecteur qui en parle autour de lui et le lance véritablement; l'engouement progresse en tache d'huile dans le camp, et pendant un, deux ou trois mois, tous les livres de cet écrivain sont réclamés et on ne peut plus se les procurer qu'en les retenant; puis le public se lasse ou s'oriente vers un nouveau favori. C'est ainsi que nous avons vu successivement, j'énumère sans ordre exact, la mode jouer en faveur de PERGAUD (surtout chez les instituteurs), de ZOLA, de PEARL BUCK, de la Radiesthésie, de l'Art de tirer les cartes, de PLISNIER, de POURRAT, des livres coloniaux, des auteurs étrangers. Ce sont ces derniers qui ont actuellement la cote. BALZAC et Alexandre DUMAS sont aussi très lus. Au moment du spectacle de marionnettes, un livre sur HUON DE BORDEAUX a eu la grosse vogue. Le „Sapeur Camenbert" a été demandé et particulièrement apprécié par les polytechniciens. Enfin „l'Amour sans danger", „Ce que tout jeune homme doit savoir" et autres livres similaires sont surtout en faveur chez les plus de 45 ans!

— Quels sont les lecteurs les plus assidus?

— Ce sont sans conteste des officiers de Wahlstatt puis ceux de Weidenau; Eulenberg et Langendorf sont des clients moins importants; cependant un fougueux pianiste de ce dernier camp a découvert depuis peu la lecture et dévore son livre par jour avec une ardeur de néophyte.

— Avez-vous des clients difficiles?

— Non, pratiquement pas. Le plus difficile à contenter, c'est le Monsieur qui nous demande „n'importe quoi"; généralement il faut lui présenter une dizaine de bouquins avant qu'il en accepte un. Pendant un certain temps, nous avons eu un phénomène qui, régulièrement, nous rendait le livre qu'on venait de lui donner d'après sa liste et s'excusait: „il l'avait déjà lu et oublié de le rayer." Mais nous n'avons toujours eu qu'à nous louer de la courtoisie de nos abonnés.

— Cependant n'avez-vous pas à vous plaindre de

certains lecteurs peu soigneux?

— Certes, oui. Nous ne comptons plus les cartes arrachées (et les plus invraisemblables: le Turkestan russe, par exemple), les observations inscrites en marge, qui du reste ne font jamais honneur à l'esprit de leur auteur, les fautes de typographie corrigées; les pages scabreuses sont très souvent arrachées et cela par deux sortes de lecteurs: ceux qui se font les champions de la morale, et ceux qui les gardent pour les relire à loisir . . . Enfin un grand nombre de livres sont maltraités et nécessitent des soins d'entretien que nos abonnés pourraient nous éviter avec un peu d'attention.

— Avez-vous des ordonnances parmi vos habitués?

— Mais certainement. Vous savez qu'ils ont une bibliothèque particulière d'un millier de livres que nous leur avons donnés sur nos doubles. En outre, tous les jours de 18 H 15 à 18 H 45, ils peuvent venir en prendre ici. Quotidiennement une vingtaine d'entre eux viennent changer leurs bouquins. Et je dois dire qu'ils choisissent des ouvrages sérieux: romans d'une certaine tenue, livres d'histoire . . . etc . . . Nous avons aussi envoyé 50 colis de 5 Kg de livres dans les Kommandos d'hommes, dons de livres que nous possédions en plusieurs exemplaires.

— Passons à un autre sujet. Parlez-moi des amendes. En récoltez-vous beaucoup?

— En moyenne, les amendes nous rapportent 15 à 20 Marks par mois. Nous sommes obligés d'être très stricts pour que les livres rentrent dans les limites prescrites. Prenez les livres très demandés, ils sont retenus 30 ou 40 fois; par exemple l'Histoire de la Russie est retenue 27 fois: si des lecteurs successifs dépassent les huit jours autorisés pour cette collection, le 27<sup>ème</sup> inscrit ne pourra avoir ce livre avant 7 ou 8 mois, plus d'un an si chacun voulait faire renouveler son prêt (ce que nous n'autorisons pas pour les livres à retenir). De plus, la plupart de nos abonnés ont deux livres de collections différentes en lecture, et certains en oublient un pendant quelques temps: négligence qui se paie . . .

— Et où vont ces amendes?

— Elles servent, avec les cotisations, à alimenter notre caisse. Celle-ci subvient à tous les frais d'entretien et de reliure des livres, à l'achat de livres et revues de la salle de lecture et à l'achat de livres en France. Actuellement, nous avons acheté pour 4200 Francs de bouquins et nous avons une commande de 1800 Francs en cours d'exécution. Le bilan de la bibliothèque est du reste affiché mensuellement.

— Quelles sont les revues auxquelles vous êtes abonnés? Comme vous ne les mettez pas sur les tables, certains camarades ignorent peut-être celles qu'ils peuvent demander.

— Nous avons renoncé à les laisser sans contrôle à la disposition du public. Trop d'entre elles étaient mutilées (cartes ou photos soustraites) et d'autres disparaissaient. Mais le service de permanence est là pour les prêter sur demande. Voici ce que nous recevons régulièrement: trois quotidiens, la Dépêche du Centre, la Vie Industrielle et Economique et l'Officiel; puis des périodiques: Orientation économique, Journal de la Bourse, La Science et la Vie, la N. R. F., Comœdia, La Terre Française, Rustica, L'Air, l'Usine, La Semaine; comme revues allemandes: Deutsche Kunst (édition A et B) Atlantis, Simplissimus, Lustige Blätter. Tout cela coûte 60 Marks par trimestre. Nous recevons de plus un certain nombre de revues et brochures de propagande du Comité d'Entr'aide aux Prisonniers.

— Avez-vous beaucoup d'habitués à la salle de lecture? et que demandent-ils?

— Cet hiver, quand il faisait froid, la salle était toujours pleine. On attendait debout qu'une place soit libre. Maintenant, vous avez pu voir en entrant que ce n'est plus aussi encombré. Toutes les revues sont généralement demandées mais c'est l'Officiel qui bat tous les records. Certains l'ont découvert en captivité et s'en repaissent voracement. Souvent un camarade nous demande l'année 41 ou 42 et quand

on lui fait remarquer qu'il y a douze volumes par année, il prend trois ou quatre mois qu'il emporte d'un air navré d'en avoir si peu. Et un quart d'heure après, il vient les changer contre la suite... Nous n'avons jamais pu savoir à quoi répondait cette fringale d'Officiel!

— Et à part les lecteurs d'Officiel quels sont vos principaux clients?

— Les revues sont assez lues; mais la plupart des camarades que vous voyez à la salle de lecture avec des livres les y apportent pour être tranquilles. Mais évidemment, certains exagèrent un peu en encombrant les tables de dictionnaires latins et autres, et en prenant la salle pour une pièce d'étude. C'est une simple tolérance dont nous les prions de ne pas abuser.

— Je crois que vous m'avez dit tout ce qui pouvait intéresser nos lecteurs. Voyez-vous autre chose à me signaler, mon Capitaine?

— Oui une dernière chose; la Bibliothèque va enfin avoir un Petit Larousse qu'elle a payé de ses deniers puisqu'elle n'a pu en obtenir un autrement. Maintenant, avant que vous ne partiez, je vais vous faire visiter notre infirmerie-hopital.

Passant dans l'autre moitié du local, réservée à l'atelier de reliure, je me trouve tout d'un coup devant un spectacle de désolation. Figurez-vous le contenu d'un kiosque à journaux et le matériel du service d'emballage d'un grand magasin répandus et brassés par un quelconque cataclysme (tremblement de terre, typhon, partie de cache-tampon) dans une pièce de 4 mètres sur 7, meublée de trois tables et de quelques étagères. Ça et là surnagent quelques instruments bizarres: presses à vis, raclours, grattoirs, pots à colle, le marteau en bois à écraser les dos de livres (que connaissent bien les somnolents clients de la salle de lecture) etc. . . . L'atelier est en chômage aujourd'hui, peut-être à cause du cataclysme ci-dessus décrit; mais, renseignements pris, il n'y a là rien que d'ordinaire. Pendant que j'admire (quels artistes ces relieurs! . . . s'il est vrai que „parfois un beau désordre . . .”) le Capitaine LHOTELLERIE me donne les détails suivants:

— L'atelier de reliure, dirigé par le Capitaine TOUZEAU occupe six officiers en permanence, plus quatre auxiliaires intermittents. Il y a deux ateliers: un atelier de reliure d'art sous la direction du Lieutenant Georges MOREL pour les belles éditions (Art, Sciences etc. . . .) et un atelier de reliure courante sous la direction du Lieutenant PAJOT.

— Combien de livres peut sortir chaque jour l'atelier de reliure?

— Les relieurs réparent en moyenne 8 bouquins par jour; malheureusement ils n'arrivent pas à étaler le courant. Pensez que, parmi les livres rendus à la Bibliothèque chaque matin, 7 à 8 devraient passer à l'atelier. De plus tous les livres neufs que nous recevons sont reliés avant d'être mis en circulation; et il faudrait traiter de même tous les livres très demandés pour prolonger leur existence.

— Qui fournit carton, papier, colle?

— Le carton, le Capitaine TOUZEAU va le chercher au service des colis. Comme c'est lui le plus gros mangeur, vous pouvez voir qu'en homme prévoyant, il a une provision importante. Pour le papier et la colle, c'est la caisse de la bibliothèque qui en paie l'achat.

Sur ma demande, je puis admirer deux spécimens du travail des relieurs: un livre d'Art en reliure toile, admirablement présenté, et un roman en reliure courante (papier et carton) solide et soignée.

Après avoir vivement remercié en tant qu'abonné assidu le Capitaine LHOTELLERIE et ses collaborateurs (que je ne nomme pas pour épargner leur modestie) du soin et du dévouement qu'ils apportent à assurer le service de la bibliothèque, je prends congé quand le Directeur me rappelle:

„Dites bien à vos lecteurs que nous sommes toujours heureux, à la Bibliothèque, de recevoir des livres, quels qu'ils soient, et que ce sont surtout les dons individuels qui nous permettent d'augmenter sans cesse notre catalogue.”

JACQUES PINCHON.

## Banderilles

Un officier, un tout petit officier, se glisse vers le guichet des cuisines à l'heure de son diner, et demande qu'on lui fasse réchauffer un plat, un tout petit plat.

L'officier de service lui fait remarquer que cette manière d'opérer n'est pas tout à fait régulière. Il accepte néanmoins le plat et, dix minutes plus tard, le restitue à son propriétaire.

Comme celui-ci s'éloigne, après mille remerciements et courbettes, le maître cuisinier le rappelle:

— „N'oubliez pas, s'il vous plaît, les dix pfennigs . . .

— Quels dix pfennigs?

— Mais, voyons, la rémunération habituelle des cuisiniers.

— Comment, vous me demandez autant pour poser ce petit plat dix minutes sur un coin de fourneau que pour faire cuire pendant deux heures des haricots pour toute une popote?

— Mais . . .

— Bien, bien. Je ne discute pas. Les voilà, vos dix pfennigs. Mais vous ne me ferez pas croire que je vous ai fait brûler pour quarante sous de charbon!”

Et pour bien montrer qu'il ne se laissait pas avoir comme cela, notre homme a retenu cette forte somme, ce mois là, sur sa cotisation pour le Secours National!



Un de nos artistes les plus en vue, qui jouit d'une réputation de conteur intarissable (il est méridional, d'ailleurs, ou peu s'en faut) n'a pas laissé perdre les loisirs forcés qu'il dut au chômage du Théâtre. Sur la liste des livres retenus, nous l'avons vu inscrit pour une „Anthologie des humoristes français.”

Il y a de beaux jours en perspective pour les amateurs de bonnes histoires . . .



Les conférences générales, dont nous étions sevrés depuis de longs mois, semblent revenir à la mode. Les cochons et les tigres se sont disputés l'affiche, ces dernières semaines, et je ne parle pas au figuré: la campagne publicitaire de la maison Olida a connu un beau succès, et les amphigônes à cochenille ont été très goûtés (cette fois, hélas, c'est au figuré). Quant à la conférence sur les fauves, elle a fait salle comble à la 79: il n'y avait pourtant aucune chance de voir dévorer le dompteur, ce qui infirme une croyance populaire sur les jeux du cirque.

Et maintenant, à qui le tour? Après ces brillants débuts, la succession est lourde; espérons que les amateurs ne se décourageront pas pour cela.



Une vague de vandalisme sévit actuellement parmi les clients de la Bibliothèque. Pinchon vous en dit un mot à une autre place. Mais les par-tiques qu'il signale ne font que croître et embellir depuis quelques semaines: des chapitres entiers sont archés, si ces pages contrarient les sentiments du lecteur; des apostrophes virulentes, des réfutations passionnées surgissent dans les marges. Tout livre est un champ clos où s'affrontent, à propos de tout et de rien, les opinions opposées. Charmante coutume . . . Dans ce domaine comme dans tant d'autres, il suffit d'une minorité d'excités (du moins j'aime à le croire) pour saccager un bien commun, pour gâter le plaisir qu'un si grand nombre d'entre nous cherchent dans la lecture. Signalez au plus tôt à la bibliothèque toute mutilation que vous constaterez, vous aiderez au dépistage des coupables.

R. D.

## Parlons finances . . .

Voici le deuxième article de la série annoncée dans notre dernier numéro. Notre ami Méric, rapporteur de la Commission des Finances du Cercle Pétain de Weidennau, y montre de manière très vivante quelles ont été, depuis l'Armistice, les difficultés financières du Gouvernement Français et quelles mesures il a dû prendre pour les surmonter.

Quoique cet article ait été écrit il y a plus d'un an, il est toujours d'actualité, la situation n'ayant guère changé depuis lors.

VICHY de 6 Avril 1942  
(De notre envoyé spécial)

L'air est vif ce matin aux alentours de l'hôtel du Parc. J'attends un membre du comité budgétaire très obligeant et en général bien informé. Le voici enfin :

— Monsieur, la rédaction du Journal de l'OFLAG VIII F me demande un article de deux pages sur l'oeuvre financière du Gouvernement depuis l'Armistice. J'ai perdu pied dans l'Officiel, dans cette forêt de textes. Comment tout résumer en deux pages ? Donnez-moi un fil d'Ariane. A votre avis, par quoi commencer ? . . .

— Pourquoi ne pas suivre l'ordre chronologique ? Et tout d'abord le fait initial. Une bataille irrémédiablement perdue. Voilà ce que nous avons trouvé : Une défaite, un désastre dont vous avez vécu le côté militaire, mais dont il vous est peut-être plus difficile de concevoir les répercussions économiques et sociales, Côté de l'économie, le bouleversement de tout ce que nos prédécesseurs avaient eu tant de peine à mettre sur pied, l'arrêt brutal de notre industrie de guerre, autant dire de toute notre industrie, notre malheureux pays coupé en deux zones. Côté social, le chômage des ouvriers affectés à cette production, des villes rasées des communications détruites et des milliers de gens sur les routes sans nourriture et sans toit. Et tout ce monde qui prenait enfin conscience de la notion d'état pour demander à ses dirigeants de quoi vivre. De l'argent, du travail. Et cependant nos caisses restaient vides : Plus d'impôts, plus d'emprunts, nos prisonniers et leurs familles à secourir et une indemnité de 400 millions par jour à verser aux autorités occupantes. Envisagez-vous quelque solution ?

— Non, à part la faillite, et ce n'est pas une solution.

— Le Gouvernement n'avait pas le droit de s'y arrêter. C'eût été sacrifier le présent, faire bon marché de l'avenir. Nous, nous avons gardé notre confiance dans la France et, par le jeu des avances consenties par sa banque d'émission, nous avons en quelque sorte emprunté sur la capacité de relèvement du pays.

— Mais, ces avances, c'est de l'inflation !

— C'est en effet de l'inflation. Elle a permis d'assurer l'existence de tous ceux qui dépendent directement de l'Etat et de résorber une énorme partie du chômage en orientant nos usines de guerre vers des fabrications de paix. Il nous a bien fallu prendre en main la conduite l'économie. Répartir les matières premières selon le degré d'urgence des produits nécessaires, verser des avances aux paysans, aux industriels. Leur montant a pu vous surprendre, mais il vaut mieux dans l'intérêt de la collectivité allouer des crédits à l'industrie ou à l'agriculture que distribuer des secours aux chômeurs.

— C'était quand même de l'inflation . . .

— Je comprends ce que vous voulez dire. Instruit par les précédents, vous appréhendez la fuite des capitaux, cette fuite qui vide un pays de sa substance. Mais

nous ne sommes plus en 1926, et nous avons su éviter cet écueil par un recours hardi aux méthodes d'économie dirigée. D'où la série de mesures tendant à renforcer le contrôle des changes et du commerce extérieur<sup>1)</sup>, mesures facilitées, il faut le dire, par la surveillance armée de la plupart des frontières . . .

— Mais, même en opposant une barrière efficace à l'évasion des capitaux, comment maintenir le pouvoir d'achat intérieur du franc ?

— J'y arrive. C'est en effet le problème essentiel. On ne peut le résoudre que par un contrôle strict de la consommation. La nécessité du rationnement n'était pas discutable. Nous manquions de tout, nous ne pouvions plus compter que sur nous-mêmes et nous ne disposions que d'une production diminuée par la disette des matières premières et entravée par la pénurie des moyens de communication. Mais ce rationnement pouvait-il suffire ? N'allait-il pas permettre à des accapareurs de spéculer sur les malheurs du pays pour s'enrichir et ne faut-il pas que les Français les moins fortunés, donc les plus dignes de considération, puissent acheter les marchandises dont ils ont besoin ? Aussi avons-nous taxé les produits d'après leurs prix de revient, seule mesure permettant à la fois de répartir équitablement les quelques ressources dont nous disposions encore et de maintenir le pouvoir d'achat du franc.

— Avez-vous pu enrayer la hausse ?

— Sinon absolument, du moins sommes-nous parvenus à la contenir dans les limites acceptables. On nous dit : „Et le marché noir ?” Je sais qu'il existe, je sais aussi que nous le combattons. Ce marché, voyez-vous, c'est la revanche de l'école libérale, c'est le sourire narquois de ses irréductibles partisans. Souhaiterait-on vraiment qu'il se généralisât, que seuls les gens riches pussent se nourrir. Doit-on sacrifier le sort des autres Français à rien d'autre qu'un principe ? Dès lors, pourquoi disputer à perte de vue pour savoir s'il est bon ou mauvais, puisqu'il est si manifestement impossible, et ne vaut-il pas mieux seconder les efforts du Gouvernement contre une fraude aussi dangereuse pour la collectivité ? Quand au marché légal, sa marge de hausse est due au fait que les difficultés actuelles de la production, ayant accru certains prix de revient, ont contraint à entériner les autres. Nous avons en outre délibérément rajusté certains prix agricoles importants parce que nous voulions inciter les paysans, par des prix rémunérateurs, à produire au maximum. Mais, je vous le répète, cette hausse n'est pas excessive, et nous avons eu soin, grâce à la révision des salaires anormalement bas, grâce à des allocations supplémentaires, d'accorder toute l'aide possible aux travailleurs dont les moyens d'existence sont les plus modestes, toujours dans le même dessein non, hélas, d'une distribution plus libérale des richesses mais d'une répartition plus équitable des sacrifices.

— Donz, si j'ai bien compris, vous avez d'une part augmenté le pouvoir d'achat de nos compatriotes en injectant des crédits à l'économie, et d'autre part restreint leurs possibilités de dépenses grâce au rationnement et à la taxation.

— C'est à peu près cela.

— La masse des capitaux épargnés est sans doute très importante ?

— Elle ne le sera jamais trop. L'épargne ne doit pas être seulement le lot des patriciens. Nous avons veillé à ce que les services publics donnent l'exemple, en éliminant tout gaspillage dans nos administrations, en supprimant des indemnités abusives, en surveillant très étroitement les dépenses parfois trop somptueuses de nos communes, en réformant le régime de leurs octrois lorsqu'il s'avérait trop onéreux<sup>2)</sup>.

— Et qu'ont fait les épargnants de leurs capitaux ?

— Demandons nous tout d'abord ce qu'il était opportun qu'ils en fissent, sous les deux angles de l'intérêt

N. B. Les phrases en caractères gras ont été réellement prononcées, à l'occasion de messages ou allocutions, par M. Bouthillier, secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances jus-qu'au 20 — 4 — 42.

national et de l'intérêt privé, ces deux notions dont la conjonction toujours si nécessaire requiert trop souvent le malheur commun. Vous comprenez qu'un Etat ne peut pas persévérer dans la voie de l'inflation. Elle est un coup de fouet pour l'économie, mais on doit s'appliquer aussitôt que possible à la répuire, puis à la résorber. Il faut donc que le trésor retrouve des ressources lui permettant de laisser la planche à billets en sommeil. Or, nous y reviendrons tout à l'heure, on ne peut en ce moment demander beaucoup à l'impôt. Reste l'emprunt. Grâce à lui, le trésor récupère sous forme de prêts les fonds qu'il a versés sous forme de paiements. C'est ce que nous avons appelé **"le circuit"**. Durant un conflit, une telle politique n'est discutée par personne. Toute guerre légitime le recours permanent au crédit. Eh bien, la période que nous vivons est aussi curieuse: Le combat reste le même, a dit Monsieur le Maréchal. Le devoir de tous les Français est donc d'épargner pour pouvoir souscrire aux emprunts d'Etat. Mais ne croyez pas que, ce faisant les prêteurs agissent contre leur intérêt. Il est encore plus facile de soutenir la nécessité de cette souscription du point de vue naturel que du point de vue moral. Tous les Français ont avantage à maintenir le pouvoir d'achat de leur monnaie. La faillite de l'Etat serait leur faillite.

— Certes, pour ceux qui thésaurisent des billets de banque, mais il est d'autres placements.

— Tout placement, aujourd'hui, est terriblement hasardeux. Qui peut parler de valeurs réelles? On s'expose à les payer très au dessus de leur cours réel, à plus forte raison de leur cours futur. La spéculation, croyez moi, a par la force des choses les yeux bandés. En tout cas, l'intérêt national doit prévaloir. Et cet intérêt, j'insiste, c'est de sauvegarder le pouvoir d'achat du franc.

— Tout le monde l'a-t-il compris?

— Il reste toujours des particularistes. Le rôle du Gouvernement est d'entraver leurs agissements. Il n'y a pas manqué.

— Et quelles furent, Monsieur, les mesures prises?

— D'abord, la fermeture du marché à terme, puis le contrôle apporté à la négociation des titres au porteur rendant leur transfert plus difficile<sup>3)</sup>, enfin la création d'un impôt sur les plus-values boursières<sup>4)</sup>, destiné, je le veux bien, à parer au péril que présente pour l'armature financière d'un pays un engouement inconsidéré pour les valeurs de bourse, mais ayant plus encore dessein de mettre en garde les épargnants contre les dangers que leur font courir tant leur pessimisme irraisonné à l'égard du franc que leur optimisme excessif à l'égard des valeurs à revenu variable.

— Ne leur reste-t-il pas la possibilité d'acheter de l'or, du platine?

— Nous avons très strictement réglementé le commerce des métaux précieux<sup>5)</sup>. Les stocks des marchands ont été recensés. Les nouveaux acheteurs sont connus.

— On peut encore investir ses capitaux en immeubles.

— C'est devenu très difficile. L'autorisation préfectorale est obligatoire pour toute vente<sup>6)</sup>. Les droits de mutation ont été très fortement augmentés.<sup>7)</sup> Pour éviter les dissimulations, l'administration de l'Enregistrement peut désormais se porter acquéreur au prix mentionné dans les actes<sup>8)</sup>.

— Seriez-vous parvenus à supprimer les bas de laine?

— Je ne le pense pas. Il demeure un obstacle sérieux. Mais nous avons fait tout le possible. C'est ainsi que désormais, l'emploi du chèque est obligatoire pour tout paiement supérieur à trois mille francs<sup>9)</sup>. Ainsi avons-nous répandu l'usage du dépôt en banque, qui peut à son tour s'investir en fonds d'Etat.

— Cet ensemble de mesures a-t-il donné de bons résultats?

— D'excellents. Depuis l'Armistice, notre marché financier a connu une remarquable aisance, et les besoins des entreprises ont été couverts, comme ceux de l'Etat, sans difficultés.

— Pourtant, le service des intérêts d'une dette publique ainsi accrue doit être une bien lourde charge pour le trésor.

— Moins que vous ne pourriez croire, car l'abondance des capitaux sur un marché permet de diminuer progressivement le taux de l'intérêt à servir. Nous avons profité le plus possible de cette conjoncture qui favorise l'abaissement du prix de revient des entreprises et qui permet à l'Etat de poursuivre son effort considérable dans le domaine économique sans menacer la situation des finances publiques. Ainsi avons-nous pratiqué avec succès d'importantes conversions.

— Mais les rentiers?

— Je sais. Votre objection est d'importance. Toutefois n'ont-ils pas eux aussi un avantage primordial à voir le franc conserver pouvoir d'achat? N'avons-nous pas maintenu en leur faveur, malgré des nécessités fiscales combien pressantes, la traditionnelle immunité de la rente française, qui exempte les valeurs d'Etat de l'impôt sur les revenus mobiliers? Depuis la précédente guerre, voyez-vous, le capital du rentier, dans tous les pays, c'est une peau de chagrin qui, jour par jour, s'amenuise. N'est-ce pas là un phénomène qui dépasse tout gouvernement et dont une guerre perdue ne peut qu'accroître l'ampleur? Nous nous dirigeons de plus en plus vite vers un monde où le travail sera la seule source de revenus, la famille, les enfants, la seule assurance. Nous avons beaucoup fait pour la conservation du patrimoine familial, et tous s'accordent à reconnaître que notre nouvelle loi sur les successions, sur l'héritage, est infiniment généreuse<sup>10)</sup>.

— Vous parliez cependant de nécessités fiscales pressantes.

— Oui, car une politique fondée sur des emprunts, qu'il faut bien rembourser ne saurait être assez stable. Il est nécessaire de l'épauler en demandant des ressources à l'impôt, des ressources franches de toute hypothèque. Mais l'impôt, tout au moins l'impôt direct, n'est productif que s'il est juste, c'est à dire équitablement réparti. A tortoiri, en période de misère généralisée les augmentations de taux ne seront supportables que grâce à une meilleure répartition. Il y avait heureusement beaucoup à faire dans ce sens. Tous les services publics, jusque là exonérés, sont désormais imposables selon les règles du droit commun<sup>11)</sup>. La contribution de l'agriculture était dérisoire, mais combien faibles aussi parfois ses revenus, combien pénibles ses conditions d'existence. Or, depuis l'armistice, les produits agricoles s'étant singulièrement revalorisés, nous avons demandé aux cultivateurs un plus large concours en supprimant certaines exonérations abusives, en restreignant le privilège des bouilleurs de cru<sup>12)</sup>, en modifiant l'assiette de l'impôt sur les bénéfices des exploitations agricoles<sup>13)</sup>. Par ailleurs, le paravent respectable du secret professionnel offrait à certaines professions libérales une trop forte tentation de fraude. Leurs membres (médecins, avocats, . . .) devront désormais délivrer des reçus à leur clientèle, en conserver les souches. Les clients auront le droit de déduire de leurs revenus imposables une quote part importante de leurs frais médicaux, sous réserve d'en indiquer au fisc les bénéficiaires<sup>14)</sup>. Nous avons supprimé quelques unes de nos taxes si nombreuses, trop nombreuses<sup>15)</sup>, nous avons enfin préparé l'avenir, le jour où, les affaires reprenant, l'impôt devra suppléer à la carence des capitaux détournés de l'emprunt. C'est la raison d'être du prélèvement sur les excédents de bénéfices<sup>16)</sup> dont je n'ai plus le temps de vous exposer les modalités . . . Je crois, malgré tout, vous avoir dit l'essentiel, quoiqu'un peu à bâtons rompus. Croyez que, dans le domaine financier comme dans les autres, nous avons tout fait pour rétablir, pour maintenir l'ordre, puis pour édifier un cadre solide, qui seul rendra possible une renaissance que nous ne cesserons jamais, quoiqu'il arrive, d'espérer, de prévoir; et dites à vos camarades que mon vœu le plus cher est que, l'an prochain, leur retour rende inutile un supplément d'informations.

HENRI MERIC.

## Retrospective ...

### CONCERT SUR LES „FAUST“.

Le Philipponnat n'est pas seulement chef d'orchestre et de chœurs; il possède aussi des dons très nets d'avocat, et il l'a montré dimanche en défendant Gounod. Malgré son talent, il fut bien obligé de plaider coupable... Nous accorderons à l'auteur du „Veau d'or“ et „d'Anges purs, anges radieux“ le bénéfice des circonstances atténuantes. Son ouverture contient une première partie où l'on peut trouver de belles choses; pourquoi faut-il qu'elle s'épanouisse dans la gomme avec l'air fameux „Avant de quitter ces lieux“? Il sera cependant beaucoup pardonné à Gounod pour la petite phrase de cor-dix notes à peine-qui conclut, malheureusement gâchée par des reprises à la clarinette et à la flûte.

Par contre nous mettrons impitoyablement „le maximum“ au Ballet, qui ne peut nous évoquer autre chose que des petits rats, à entrecats interchangeable, protégés par ces messieurs du Jockey-Club, -ceux-là même qui monteront une cabale contre Tannhäuser parce que le ballet se trouvait au début et qu'ils avaient l'habitude de n'arriver qu'au second acte. L'orchestre joua fort proprement cette musique plaisante, et si les violons eurent quelquefois trop tendance à exécuter leurs traits comme des études de Mazas (ils ont des excuses), ils nous ravirent à l'avant-dernière partie en donnant à leurs arabesques une grâce et une légèreté inattendues.

Il manque à Gounod le sens du mystère; celui-ci s'arrête pour lui au traditionnel intervalle de septième diminuée. Il est vrai que Gounod — comme Berlioz — ne fait que planter un décor pour Faust. Schumann, lui, va au cœur du sujet, et nous donne surtout dans son ouverture une impression de violence et de force. L'exécution, techniquement correcte, nous laisse à penser que les musiciens — les premiers violons en particulier — n'ont pas saisi le sens musical des phrases. Il y a des fléchissements dans les passages où le souffle devrait être maintenu puissant et vibrant. Mais peut-être ces „trous“ sont-ils dus à l'exécution par un orchestre malgré tout réduit, surtout dans les instruments à vent, d'une pièce qui réclame des pupitres complets et fournis.

Le Philipponnat ne nous a pas caché que les fragments de „la Damnation“ qu'il nous offrait lui tenaient fort à cœur. Il réussit à nous en donner une belle traduction. Les chœurs surtout sont d'une homogénéité et d'une justesse remarquables. Peut-être prit-il la Marche de Rakoczi trop lentement, elle manquait de ce „paprika“ cher aux âmes hongroises; la Valse des Sylphes, judicieusement débarrassée de notes trop lourdes de clarinettes, fut légère et aérienne à souhait. L'abbé Louvet, excellent dans „La chanson du rat“, éclipsa quelque peu Monnier, enrôlé, qui avait quelque peine à atteindre les hautes notes. La fugue sur l'Amen et les chœurs des étudiants et des soldats nous laissèrent sur une impression de force et de cohésion réconfortantes. Nous réclamons des auditions de la chorale (que, par curiosité, nous aimerions bien entendre dans des „pianissimo“).

Malgré ces légères critiques, dues peut-être plus à la recherche de la petite bête, et au désir de remplir au pire mon rôle de critique, qu'à une insatisfaction profonde, ne craignons pas de dire que nous avons eu là un très bon concert, résultat heureux d'un gros effort.

== \* ==

### JAZZ.

Si la fonction de critique consiste seulement à critiquer, le métier devient impossible! Je savais déjà qu'il me faudrait être vraiment „sodomiseur de mouches“ (comme dirait Benoit) pour trouver un point faible dans la nouvelle formation de Benech. Il ne me

restait qu'un espoir: le souvenir de certains couacs d'Artus... Mais non, même pas! Le trombone a exécuté des soli impeccables — et ce n'est pas par hasard: j'y ai été deux fois —. Il ne me reste qu'à changer mon venin en eau bénite, et c'est de très grand cœur: nous nous souviendrons longtemps des mystérieuses quintes du Taj-Mahal de Varlop, avec leurs tintements de guitare, du trio de clarinette, poétique et velouté dans les „Nuages“ de Django Reinhardt, ironiquement fantastique dans „Satan“, des rugissements de tigre — et de Cunq — du Tiger Rag, avec les éblouissantes improvisations de Daussat. Si Benech et ses acolytes n'ont rien à faire après le retour en France, ils pourront partir en tournée: on a entendu sur des scènes parisiennes des ensembles qui ne les valaient pas.

== \* ==

### SEANCE DE SONATES.

Sans doute, depuis au moins deux ans que nous entendons de l'orchestre et du jazz, sommes nous déshabitués des sonorités intimes de la musique de chambre; peut-être aussi la salle du réfectoire est-elle trop grande pour cette intimité: toujours est-il qu'on a éprouvé quelques instants de décalage au début de cette séance. Mais ensuite, quel régal! Compte tenu des déficiences matérielles — quand entendrons nous un Amati accompagné par un Pleyel de concert? — je ne crois pas qu'on puisse offrir en France une séance de sonates aussi délicatement, aussi tendrement, aussi respectueusement mise au point. De l'avantage d'être des amateurs, jouant avec amour des oeuvres librement choisies, dans le seul but de faire plaisir à leurs camarades... La joie et l'émotion de ceux-ci a dû récompenser Assénat et Le Philipponnat d'autant plus amplement qu'ils ne cherchaient, j'en suis sûr aucune manifestation d'enthousiasme, possédés comme on les sentait de l'esprit de Schumann, de Fauré, de Mozart, et désireux uniquement d'apporter leur offrande à l'autel de la musique.

PIERRE LECOQ.

== \* ==

Vous avez été comme moi au cabaret, en des temps meilleurs. Vous savez qu'on y entend généralement un bon tour de chant, quelquefois deux. Pour payer ce plaisir, il faut subir, avant, les exercices de quelques „jeunes“ de tous âges, et encaisser, après, une petite revue dont le seul mérite est le plus souvent de durer moins de trois quarts d'heure.

C'est à la lumière de ces souvenirs qu'il faut apprécier la qualité du spectacle de la „Villa d'Est“.

Trois chansonniers seulement, mais de la classe des meilleurs: BENOIT a exercé sa verve sur quelques uns de ses „collègues“ dont il nous a donné des imitations savoureuses, les unes au tour bon enfant, d'autres plus acerbes. Cela ne l'a pas empêché de nous chanter aussi une excellence chanson inédite, dans la forme incisive qui lui est propre. PINGET a un talent incomparable pour donner du piquant aux événements les moins roses de notre vie de prisonniers; ai-je besoin d'ajouter qu'il lui fut réclamé ensuite quelques chansons de son répertoire „réaliste“, dont la fameuse Entrecôte constitue le sommet. DROMER, enfin, commente les nouvelles d'ici et d'ailleurs avec une ironie froide tempérée du petit sourire en coin que nous connaissons bien, indice d'une intense rigolade intérieure. Sa chanson sur la comète a obtenu un immense succès: elle nous a rappelé les plus beaux soirs de Montmartre.

Dans un intermède très goûté, PUJADAS nous a montré ses dons de danseur à claquettes. Sa technique est excellente et son numéro parfaitement réglé.

Et pour finir, un sketch de DROMER, joué par CORDREAU, LAURENT et l'auteur: texte léger et alerte, lyrics pleins de fantaisie sur un pot pourri d'airs

très heureusement choisis, mise en scène adroite et remarquablement au point, tout a concouru à notre plaisir. Cette soirée se termina ainsi comme elle avait commencé, en pleine euphorie. L'ambiance créée par l'excellent petit orchestre n'y fût d'ailleurs pas étrangère, et il serait injuste de ne pas attribuer une part du succès à LECOQ qui présentait ce spectacle avec son aisance habituelle.

— \* —

Nous avons entendu, au dernier concert symphonique, avec l'Ouverture d'Alceste (GLUCK) et deux danses de GRANADOS, le Concerto en La de GRIEG pour piano et orchestre et les „Contes de ma mère l'Oye” de RAVEL. S'attaquer au Concerto de Grieg pour inaugurer son sceptre (je veux dire sa baguette) témoigne d'une belle audace de la part d'un chef d'orchestre. Une fois de plus, la Fortune a souri aux audacieux, ce qui ne veut pas dire que nous attribuions au hasard le succès qui n'est dû qu'à l'intelligence musicale et à l'autorité de Robert. La qualité de l'exécution nous a fait apprécier pleinement la grâce très pure, un peu froide, du deuxième mouvement, s'opposant au final d'inspiration presque romantique. Au

piano, notre camarade Gouin a gagné brillamment une partie difficile. Il joint à une solide technique une sensibilité d'expression tout à fait remarquable, que le deuxième mouvement en particulier lui a permis de mettre en valeur. Il fallait un pianiste de sa classe pour donner la réplique à notre excellent orchestre, toujours égal à lui-même, ce qui n'est pas un mince éloge.

Les Contes de ma mère l'Oye sont, à juste titre, parmi les oeuvres les plus connues de Ravel. On devine à travers cette série de tableaux le goût de l'artiste pour les féeries, les enfants et les jouets. Il use de toute sa puissance d'évocation pour nous promener dans ce petit monde enchanté, paré d'une élégance délicate et nimbé de mystère. L'orchestre nous a fait admirablement sentir le charme irrésistible de ces pages, dont la plus émouvante est sans doute la dernière: avec une délicatesse de touche incomparable, le compositeur a marqué le „Jardin féérique” d'accents mélancoliques et voluptueux qui éveillent en nous des résonances profondes et nous révèlent un des aspects les plus secrets de la sensibilité Ravélienne.

ROBERT DOUCE.

— \* —

## D'UNE PROVINCE A L'AUTRE.

La fête de Saint-Yves a été célébrée avec éclat par la colonie bretonne de Mährisch Trübau; elle a permis à tous ceux qu'unie l'amour de leur belle et grande province de se retremper dans leurs souvenirs et de manifester leur foi dans leur avenir de Bretons et de Français.

Une assistance nombreuse se pressait à la messe solennelle qui commençait la journée, en union de coeur avec ceux qui, à deux mille kilomètres de là, dans les petites églises de pierre grise aux élégants clochers à jours, adressaient au grand Saint les mêmes prières.

L'après-midi, sous la présidence du Colonel Le Bris, une séance de chants et de danses bretonnes eut un immense succès, à tel point qu'une seconde représentation dût être organisée à l'intention des „semi-bretons et bretonnants”. Après une courte causerie du Lieutenant André, sur Saint Yves et la vénération dont il est l'objet, les choeurs nous firent entendre les chants les plus caractéristiques du Folklore breton, puis un groupe de danseurs et danseuses, chaque couple paré des costumes de diverses régions de Bretagne, nous donna un spectacle chorégraphique très „couleur locale” et parfaitement réglé par les capitaines Bernard et Helgouac'h.

Les Capitaines Aparid et Prague, le Lieutenant Pireaux furent, à des titres divers, les artisans de cette réussite.

Pour consoler ceux de nos camarades, très nombreux, qui n'ont pu participer à cette réunion, rappelons-leur que les Bretons préparent pour cet été une manifestation beaucoup plus ample qui permettra à tous de connaître ou de retrouver tout ce que ces vieilles coutumes provinciales ont d'attachant.

La Sainte-Estelle groupait tous les Méridionaux du camp, au sens le plus large du terme puisque le Puy de Dôme avait été, pour la circonstance, annexé sans autre forme de procès.

Le réfectoire du bloc I était à peine assez vaste pour contenir les fidèles de langue d'Oc qui vinrent prier en commun, au début de ce jour de fête, pour leur grande et leur petite Patrie, et entendre l'émouvant sermon que l'abbé Barthe leur adressa en provençal.

Tous se retrouvèrent dans la soirée pour assister au spectacle monté avec beaucoup de goût par le Capitaine Hermet, de Capèle et Caillet. Du Comté de Nice aux Pyrénées, chaque Province de notre pays d'Oc fut le thème d'un divertissement musical ou chorégraphique: Entre un à-propos félibréen dû à Capèle qui formait le début de ces jeux et une galéjade de Roumanille, arrangée par les soins du colonel Soudan, président du groupe, nous vîmes défiler comme en un kaléidoscope les bourrées d'Auvergne et le Fandango, le Chiouli-chioula puis la Farandole, coupés de chants béarnais ou catalans, des airs de Mireille, pour finir sur l'hymne de la „Coupo Santo” repris d'une seule voix par toute la salle.

Journée réconfortante pour tous, quoiqu'un peu mélancolique. Peut-on évoquer notre pays, nos coutumes, nos costumes régionaux sans souligner notre exil?

LE PIQUE-ASSIETTE.

